

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 AVRIL 2017**

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : E. GUYOT

Etaient présents : B. JACQUEMARD, M. GIRARD, E. GUYOT, B. LLORET, A. MAZINGUE-DESAILLY, C. MONIS-ARRAIOL, R. PESCHEUX, J. VILLALON, E. WERFELI.

Absents excusés :

M. BOULAY pouvoir M. GIRARD
P. BOULET pouvoir à C. MONIS-ARRAIOL
E. HUOT-MARCHAND pouvoir à J. VILLALON
E. MIGNON pouvoir à B. JACQUEMARD
A. PINCHEMAILLE
B. VIOLETTE

La séance est ouverte à 20 H 53.

Le compte rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de supprimer de l'ordre du jour les points suivants :

- Modification du nombre d'Adjointes,
- Indemnités des élus – Modification de la délibération du 17/06/2014
- Modification des membres aux commissions municipales

ADOPTE à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE la balance des comptes du receveur municipal pour l'exercice 2016,

APPROUVE le compte de gestion et administratif 2016,

DECIDE d'affecter le résultat de la façon suivante :

Compte 002 Excédent antérieur reporté	512 432,33
Compte 001 Excédent investissement reporté	44 547,93

DECIDE de fixer les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2017,

LE CONSEIL MUNICIPAL, 12 voix POUR, 1 voix CONTRE,

DECIDE d'approuver l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif 2017 commune,

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 H 57.

En Mairie, le 12 avril 2017

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué,

Raymond PESCHEUX